

CONTEXTUALISATION

La formation à la préparation du titre professionnel "Intervenant.e d'Hygiène de Vie à Domicile" s'articule autour de 5 blocs de compétences avec possibilité d'une validation partielle ou totale.

Cette formation vous permet d'acquérir les compétences techniques et relationnelles favorables à un accompagnement complet et bienveillant de la personne fragilisée par l'âge, la maladie et/ou le handicap.

OBJECTIFS

- S'adapter au contexte de vie et au profil de la personne aidée, quelle que soit sa dépendance ;
- Répondre aux besoins spécifiques de la personne aidée, afin de prévenir ou ralentir la perte d'autonomie ;
- Mettre au centre de sa pratique la bienveillance sous toutes ses formes ;
- Préserver sa propre sécurité tant physique que psychologique.

PROGRAMME

BC 1 : Garantir la mise en œuvre d'un projet individualisé sécurisant

- Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement du projet individualisé ;
- Organiser son temps et son travail à partir du projet individualisé et de situations imprévues ;
- Contribuer à la qualité des soins et à la sécurité de la personne aidée.

BC 2 : Inter-agir avec bienveillance

- Adopter une démarche bienveillante et bienveillante ;
- Se prémunir du burn-out ;
- Prévenir et gérer les épisodes de crise et d'agressivité.

BC 3 : Soutenir la personne âgée dans la gestion de son quotidien

- Contribuer à la satisfaction des besoins fondamentaux afin d'assurer une bonne hygiène de vie ;
- Procéder au bio-nettoyage du domicile et du linge.

BC 4 : Accompagner la personne âgée compensée physiquement et psychologiquement

- Dispenser et individualiser les soins d'assistance en fonction des incapacités physiques et physiologiques ;
- Faciliter le quotidien de la personne aidée en fonction de ses troubles cognitifs.

BC 5 : Accompagner la personne âgée en situation de dépendance totale et en fin de vie

- Apporter les soins d'assistance aux personnes alitées ;
- Contribuer aux soins palliatifs

Certification APS - ASD (Acteur Prévention Secours - Aide et soin à domicile) incluse.



RNCP : 36385



Niveau 3
(Équiv. CAP|BEP)



400 heures



En présentiel
Nice (06) | Toulon (83)
Château-Gontier (53)



9h00 - 12h00
13h00 - 17h00



Intégralement
financé
par l'entreprise
et l'OPCO
dont elle dépend



15 alternants
par session
maximum



PRÉREQUIS

- Vocation pour le travail à domicile, auprès de personnes âgées dépendantes ;
- Savoirs de base : lire, écrire et compter ;
- Véhiculé (souhaité).

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE AU CFA

80% de pratique et 20% de théorie

Pédagogie dynamique privilégiant la pratique en appartement pédagogique. Développement d'automatismes permettant de sécuriser l'intervention, de stratégies de traitement et de résolution de problèmes pour gérer efficacement les situations perturbées.

Pédagogie active en cours théorique. Les échanges à partir des apports des formateurs favorisent le partage d'expérience, l'introspection, l'évolution des représentations et des différents savoirs.

MOYEN TECHNIQUE

Appartement pédagogique : Chambre médicalisée, cuisine équipée, salle de bain, espace linge, etc.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales est réalisée en milieu et fin de formation.

Positionnement sur le référentiel de certification lors des examens blancs.

Suivi de la satisfaction des employeurs.

PROFIL DES FORMATEURS

Équipe pluridisciplinaire constituée des professionnels issus de domaines variés (aide-soignants, sapeur-pompiers, psychologue, éducateur spécialisé...)

ÉQUIVALENCE

Passerelle vers la formation d'aide-soignante en cours d'étude par K.LéorH.

ACCESSIBILITÉ

Nous étudions l'adaptation des moyens de la formation pour les personnes en situation de handicap.

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Modalité : Entretien individuel de motivation.

Délai : Accès possible à la formation 24h avant le démarrage.

NOS PRINCIPAUX INDICATEURS

L'obtention du Titre est soumise à la validation complète des 5 blocs de compétences. En cas de validation partielle d'un ou plusieurs blocs de compétences, l'apprenant conservera la validation des acquis et pourra se représenter sur une nouvelle session de certification afin de valider son titre. Le bénéficiaire aura la possibilité de repasser les blocs manquants sans délai de prévenance.

CFA-Avenir

| ALPES-MARITIMES |
| VAR |
04.23.13.36.63

| MAYENNE |
02.30.25.50.00

contact@cfa-avenir.fr
www.cfa-avenir.fr

